
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 23 octobre 2013 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Laurent Blanchard, Maire
Mme Josée Duplessis, Présidente du comité exécutif
M. Benoit Dorais, Vice-président du comité exécutif
Mme Émilie Thuillier, Vice-présidente du comité exécutif
Mme Éline Ayotte, Membre du comité exécutif
M. Michel Bissonnet, Membre du comité exécutif
Mme Caroline Bourgeois, Membre du comité exécutif
Mme Mary Deros, Membre du comité exécutif
M. Richard Deschamps, Membre du comité exécutif
M. Christian G. Dubois, Membre du comité exécutif
M. Alain Tassé, Membre du comité exécutif

ABSENCE :

M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

M. Serge Lamontagne, Directeur général par intérim
Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances et réglementation
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE13 1636

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 23 octobre 2013 en y retirant les articles 20.004 et 40.002 à 40.006.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE13 1637

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de trente-six mois, avec deux options de prolongation de douze mois chacune, pour la fourniture sur demande des gants et mitaines pour le personnel du Service de police de la Ville de Montréal et pour les autres employés de la Ville de Montréal;
- 2 - d'accorder à Disproco Corporation inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-12536 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1136135009

CE13 1638

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de trois ans, pour la fourniture sur demande de services de fabrication et d'installation d'éléments de signalisation des bâtiments municipaux, parcs et places publiques de la Ville de Montréal;
- 2 - d'accorder à Compumédia Design (CMD) inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-12663;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1130149002

CE13 1639

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver, conformément à la loi, un contrat de service de gré à gré, avec la Société en commandite Gaz Métro, pour l'extension de son réseau et pour l'approvisionnement en gaz, pour une période de 5 ans, pour la nouvelle caserne de pompiers n° 32 qui sera située au 16101 rue Sherbrooke Est, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, pour une somme maximale de 110 376 \$, taxes incluses;
- 2 - d'accepter, en contrepartie, une contribution financière 1 650 \$, provenant de ladite société, selon les termes et conditions stipulés au contrat de service;

3 - d'autoriser le directeur de la Direction des stratégies et des transactions immobilières du Service de la concertation des arrondissements et des ressources matérielles, à signer ce contrat de service pour et au nom de la Ville de Montréal;

4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1131035007

CE13 1640

Il est

RÉSOLU :

1 - d'autoriser une dépense de 98 303,63 \$, taxes incluses, pour la fabrication et l'installation d'une œuvre d'art dans le cadre du concours d'art public pour la place Raymond-Plante, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;

2 - d'approuver un projet de convention par lequel Catherine Sylvain, artiste en arts visuels, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin pour une somme maximale de 94 279,50 \$, taxes incluses, conformément aux termes et conditions stipulés au projet de convention, conditionnellement à l'approbation par le conseil municipal de la demande de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, en vertu de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, de tenir le concours sur invitation, de négocier et de conclure le contrat avec le lauréat, et ce, à même les crédits en provenance du Service de la qualité de vie ;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel ;

de recommander au conseil municipal :

4 - d'accepter la demande de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, conformément à l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, de tenir un concours sur invitation d'art public à la place Raymond-Plante, de négocier et de conclure un contrat avec le lauréat, et ce, à même les crédits en provenance du Service de la qualité de vie.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1130552004

CE13 1641

Il est

RÉSOLU :

1- d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal accepte le don d'une ancre à jas ainsi que la somme de 5 000 \$, représentant les coûts d'implantation et d'installation, provenant de l'Atelier d'histoire de la Longue Pointe, selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte de donation;

2- d'autoriser un budget additionnel de dépenses équivalent aux revenus additionnels de 5 000 \$;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1125915011

CE13 1642

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de ratifier l'occupation de la caserne 27 par le Centre de la petite enfance Crocus pour la période de 1^{er} avril 2013 au 30 septembre 2013;
- 2 - d'approuver le projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue au Centre de la petite enfance Crocus, pour une période de six mois, à compter du 1^{er} octobre 2013, des espaces situés à l'intérieur de la caserne de pompiers no 27, sise au 5357, avenue Gatineau, d'une superficie d'environ 399,48 mètres carrés à des fins de centre de la petite enfance, pour un loyer total de 31 176 \$, excluant les taxes, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;
- 3 - d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1135840002

CE13 1643

Vu la résolution CA13 30 10 0401 du conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles en date du 1^{er} octobre 2013;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'autoriser le greffier à émettre une attestation de non-objection à la délivrance de l'autorisation requise en vertu de l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2)* en vue du branchement au réseau municipal d'un réseau privé d'égout pluvial avec ramification desservant un terrain de plus de 5000 mètres carrés de surface équivalente, situé dans une zone industrielle, pour le compte de la compagnie Ateliers Pierres Primcar inc.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1134820009

CE13 1644

Il est

RÉSOLU :

de mandater le Service du contrôleur général afin qu'il mette à la disposition des personnes qui cessent d'être membres du conseil de la Ville ou d'un conseil d'arrondissement, suite aux élections générales du 3 novembre 2013, un service conseil en matière d'orientation éthique, en application des règles après-mandat prévues au *Code d'éthique et de conduite des membres du conseil de la ville et des conseils d'arrondissement* et à la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme*.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1135019001

CE13 1645

Vu la résolution CA13 30 10 0399 du conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles en date du 1^{er} octobre 2013;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de modifier la dotation de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles en augmentant l'enveloppe budgétaire des revenus et des dépenses de 47 034,02 \$ faisant suite à la vente de véhicules à l'encan, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1130493016

CE13 1646

Il est

RÉSOLU :

de mandater le Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière pour présenter une demande au ministre du Revenu du Québec, afin que ce dernier confère au Bureau du taxi de Montréal le statut de « municipalité » à compter du 1^{er} janvier 2014, permettant ainsi que la fourniture de biens et services entre la Ville de Montréal et le Bureau du taxi de Montréal soit exonérée de la TPS et de la TVQ.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1130120002

CE13 1647

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un virement budgétaire de 362 000 \$, en provenance du projet 40139 - PPU Griffintown vers le projet 40132 - École de technologie supérieure (ÉTS) Infrastructures, pour permettre le parachèvement des travaux d'enfouissement des réseaux aériens aux abords des résidences de l'ÉTS dans le secteur Griffintown, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1134543005

CE13 1648

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser les virements budgétaires totalisant 27 095,48 \$ en provenance du budget PTI des unités d'affaires mentionnées au tableau joint au présent dossier décisionnel vers le Fonds véhicules verts, représentant la compensation carbone applicable aux achats de véhicules légers conventionnels;
- 2 - d'autoriser les virements budgétaires totalisant 23 994,61 \$ en provenance du Fonds véhicules verts vers les budgets PTI des unités d'affaires mentionnées au tableau joint au dossier décisionnel, représentant les subventions accordées pour l'achat de véhicules hybrides et/ou électriques;

le tout, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1134922005

CE13 1649

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser des virements budgétaires totalisant 863 000 \$ en provenance des projets 40152 et 76006 vers le projet 59002 afin de permettre à la Direction des transports la réalisation des projets de son programme triennal d'immobilisations 2013-2015, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1133226001

CE13 1650

Vu la résolution CA13 29 0324 du conseil d'arrondissement de Pierrefonds–Roxboro en date du 1er octobre 2013;

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement relatif au régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Roxboro (550 et ses modifications) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1122690003

CE13 1651

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'adopter les Conditions et avantages des cadres de direction et des cadres administratifs de la Ville de Montréal et la Politique régissant la rémunération et les conditions et avantages des membres de l'état-major du Service de la sécurité incendie de Montréal, lesquelles remplacent toutes les versions antérieures approuvées par le comité exécutif;
- 2 - d'abroger la Politique régissant la rémunération et les conditions et avantages des cadres contractuels;
- 3 - d'approuver les contrats-types à durée déterminée et à durée indéterminée pour l'embauche des cadres;
- 4 - de mandater le Service du capital humain et des communications afin de diffuser un processus administratif visant à rappeler aux cadres leurs obligations après-emploi au moment de leur départ.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1125981004

CE13 1652

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'adopter la Politique régissant la rémunération et les conditions de travail des membres du personnel de cabinet de la Ville de Montréal;
- 2 - de mandater le Service du capital humain et des communications afin de revoir la structure salariale et proposer des modalités de compensation pour la non participation aux régimes de retraite.

Adopté à l'unanimité.

50.002 1130395007

CE13 1653

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte de l'énoncé de l'intérêt patrimonial portant sur l'ancien poste d'inspection des viandes du marché du Nord (7070, avenue Casgrain, dans l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie), conformément à l'ordonnance numéro un du Règlement sur le Conseil du patrimoine de Montréal (02-136) régissant l'évaluation de l'intérêt patrimonial d'un lieu.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1133751018

CE13 1654

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de prendre acte du bilan « Vers une gestion durable des eaux municipales »;
- 2 - d'autoriser la directrice principale du Service de l'eau à transmettre le bilan à l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent.

Adopté à l'unanimité.

60.002 1134217006

CE13 1655

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du dépôt par le greffier du « Guide sur la tenue et le transfert des dossiers des élus ».

Adopté à l'unanimité.

60.003 1131615001

CE13 1656

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du lancement du site Internet du « Parcours riverain » accessible sur le portail de la Ville de Montréal à compter de jeudi, le 24 octobre 2013.

Adopté à l'unanimité.

60.004 1130525002

CE13 1657

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte des commentaires de la Ville de Montréal sur le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement relatif à l'application de la *Loi sur la qualité de l'environnement* ».

Adopté à l'unanimité.

60.005 1130273005

Levée de la séance à 11 h 15

70.001

Les résolutions CE13 1636 à CE13 1657 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Josée Duplessis
Présidente du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville